

COMMUNE DE VALENCOGNE
PROCES VERBAL
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt, le **15 juin**, à dix-neuf heures trente, s'est réuni Salle des fêtes, le Conseil Municipal de la commune de Valencogne, sous la Présidence de Monsieur VENTURA Julien, Maire.

Étaient présents : Julien VENTURA, Gilbert GUINET, Jean-Michel FERRUIT, Yvette BLANC, Christine BARRAL, Brigitte GASPERONI, Isabelle COLLET-BEILLON, Didier MICHALLET, Carène CHAVASSE-FRETTE, Aurore MIEGE, Roland FAVIER, Sylvie FAVIER, Marie-Anne TRAILIN, Hubert RENAULT

Était absent : Lydie COMTE-FLORET,

Secrétaire de séance : Jean-Michel FERRUIT

1 - COMMISSIONS

COMMISSIONS	PRESIDENCE	MEMBRES	NON ELUS
FINANCES	Julien VENTURA	Yvette BLANC Sylvie FAVIER Brigitte GASPERONI	
BATIMENTS PATRIMOINE URBANISME CIMETIERE	Gilbert GUINET	Yvette BLANC Isabelle COLLET-BEILLON Didier MICHALLET Aurore MIEGE Hubert RENAULT	Josselin BARRAL
VOIRIE - SECURITE	Jean-Michel FERRUIT	Roland FAVIER Gilbert GUINET Didier MICHALLET Aurore MIEGE Hubert RENAULT	Christophe CARRE
ENVIRONNEMENT FLEURISSEMENT AGRICULTURE	Hubert RENAULT	Christine BARRAL Carène CHAVASSE-FRETTE Roland FAVIER Jean-Michel FERRUIT Brigitte GASPERONI Marie-Anne TRAILIN	Sylvain CARRE
COMMUNICATION	Yvette BLANC	Christine BARRAL Isabelle COLLET-BEILLON Brigitte GASPERONI Aurore MIEGE	
VIE ASSOCIATIVE	Yvette BLANC	Carène CHAVASSE-FRETTE Roland FAVIER Jean-Michel FERRUIT Gilbert GUINET Julien VENTURA	

ACTION SOCIALE	Yvette BLANC	Christine BARRAL Isabelle COLLET-BEILLON Sylvie FAVIER Aurore MIEGE Marie-Anne TRAILIN Julien VENTURA	Evelyne CARRE Elodie GIROUD-GARAMPON
	PRESIDENCE	TITULAIRES	SUPPLEANTS
APPEL D'OFFRE	Julien VENTURA	Sylvie FAVIER Jean-Michel FERRUIT Gilbert GUINET	Christine BARRAL Didier MICHALLET
SIVU SPORTIF		Isabelle COLLET-BEILLON Gilbert GUINET Didier MICHALLET Hubert RENAULT Julien VENTURA	
SIVU DES ECOLES		Yvette BLANC Christine BARRAL Brigitte GASPERONI Marie-Anne TRAILIN Julien VENTURA	Isabelle COLLET-BEILLON Gilbert GUINET
SYNDICAT ENERGIES DE L'ISERE (TE38)		Didier MICHALLET	Jean-Michel FERRUIT
SICTOM de MORESTEL		Gilbert GUINET	Aurore MIEGE
SMABB		Gilbert GUINET	Didier MICHALLET
COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS	Julien VENTURA	Sylvie FAVIER Brigitte GASPERONI Gilbert GUINET Christine BARRAL Yvette BLANC Aurore MIEGE Jean-Michel FERRUIT Marie-Anne TRAILIN Roland FAVIER Isabelle COLLET-BEILLON	
Coordonnateur de sécurité	Jean-Michel FERRUIT		
Correspondant défenses	Aurore MIEGE		
Représentant Ambroisie	Hubert RENAULT		
Délégué Téléalarme	Christine BARRAL		

DELIBERATION N°1 : Désignation des délégués représentant la commune au sein du Territoire d'Energie Isère (TE38)

Considérant l'adhésion de la commune à Territoire d'Energie Isère (TE38) :

Considérant la nécessité suite au renouvellement des conseils municipaux de procéder à la désignation d'un nouveau délégué titulaire et d'un nouveau délégué suppléant, afin de représenter la commune au sein du Comité syndical de TE38 ;

Considérant qu'en application de l'article L 5721-2 du Code général des collectivités territoriales, pour l'élection des délégués des communes au comité du syndicat mixte, le choix de l'organe délibérant peut porter uniquement sur l'un de ses membres ;

Considérant que le mandat des nouveaux représentants de TE38 ainsi désignés débutera à la réunion d'installation du Comité syndical de TE38 ;

VU les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU les statuts de TE38 ;

VU la délibération d'adhésion à TE38 ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

Désigne M Didier MICHALLET délégué titulaire et M Jean-Michel FERRUIT délégué suppléant du conseil municipal au sein de TE38.

DELIBERATION N°2 - Election des représentants de la Commune au sein du SIVU des écoles Saint-Ondras Valencogne

Le conseil municipal, à l'unanimité

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'arrêté préfectoral n°2009-07665 en date du 09/09/2009 portant création du SIVU des écoles st Saint-Ondras Valencogne ;

Considérant l'article n°5 des statuts indiquant qu'il convient de désigner 5 délégués titulaires et 2 délégués suppléants de la commune auprès dudit syndicat ;

- **DESIGNE** les délégués suivants :

DELEGUES TITULAIRES	DELEGUES SUPPLEANTS (ayant voix délibérante en cas d'empêchement des délégués titulaires)
<ul style="list-style-type: none">- Julien VENTURA- Yvette BLANC- Christine BARRAL- Marie-Anne TRAILIN- Brigitte GASPERONI	<ul style="list-style-type: none">- Gilbert GUINET- Isabelle COLLET-BEILLON

- **TRANSMET** cette délibération au Président du SIVU des écoles de Saint-Ondras Valencogne

DELIBERATION N°3 - Election des représentants de la Commune au sein du SIVU SPORTIF Valencogne / Saint Ondras :

Le conseil municipal, à l'unanimité

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les statuts indiquant la clé de répartition du nombre de délégués ;

Considérant qu'il convient de désigner 5 délégués de la commune auprès du SIVU SPORTIF Valencogne / Saint Ondras ;

- **DESIGNE** les délégués titulaires suivants :
 - Didier MICHALLET

- Isabelle COLLET-BEILLON
 - Gilbert GUINET
 - Hubert RENAULT
 - Julien VENTURA
- **TRANSMET** cette délibération au Président du SIVU SPORTIF Valencogne / Saint Ondras

2 - DELIBERATION N°4 - Fiscalité - Vote des taux d'imposition 2020

Il est proposé de ne pas augmenter les taux de fiscalité pour 2020, pour la taxe d'habitation et la taxe foncière sur les propriétés bâties et non bâties.

Ainsi, il convient pour 2020 de reconduire les taux de l'année précédente pour les différentes taxes conformément au tableau ci-après :

	Taux 2019	Taux 2020
Taxe d'habitation	5.13	5.13
Foncier bâti	12.64	12.64
Foncier non bâti	44.31	44.31

Il vous est proposé de voter pour l'année 2020, les taux ci-après :

- Taxe d'habitation : 5.13 %
- Foncier bâti : 12.64 %
- Foncier non bâti : 44.31 %

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal :

- **ADOpte** les propositions ci-dessus.

L'état de notification des bases d'imposition pour 2020 (imprimé 1259) sera dûment complété et transmis à la préfecture conformément à cette décision.

3 - DELIBERATION N° 5 - NOMINATION COMMISSION COMMUNALE IMPOTS DIRECTS 2020

Monsieur le Maire rappelle que l'article 1650 du code général des impôts institue dans chaque commune une commission communale des impôts directs présidée par le maire ou par l'adjoint délégué.

Soit : Dans les communes de moins de 2000 habitants, la commission est composée de 6 commissaires titulaires et de 6 commissaires suppléants.

La durée du mandat des membres de la commission est identique à celle du mandat du conseil municipal.

Les commissaires doivent être de nationalité française, être âgés de 18 ans au moins, jouir de leurs droits civils, être inscrits aux rôles des impositions directes locales dans la commune (taxe foncière, taxe d'habitation ou cotisation foncière des entreprises), être familiarisés avec les circonstances locales et posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux confiés à la commission. M. Julien VENTURA, étant le maire de la commune, il est d'office président de cette commission.

Au vu de ces éléments Monsieur le Maire propose d'établir la liste comme suit :

Mme FAVIER Sylvie
Mme GASPERONI Brigitte
M. GUINET Gilbert
Mme BARRAL Christine
Mme BLANC Yvette.
Mme MIEGE Aurore.
M. FERRUIT Jean-Michel.
Mme TRAILIN Marie-Anne
M. FAVIER Roland.
Mme COLLET BEILLON Isabelle.
Mme DEPARDON Sandra
M. GIUDICELLI Philippe
M. DEGOUD Jacky
Mme THUDEROZ Emilie
M. CHIARAMONTE Loïc
M. MONGELLAZ Brice
Mme CHASSIGNEU Marine
M. MURZEAU Yves
M. MOREL Serge
M. FRANCINI Laurent
Mme MOREL Pierrette
M. THUDEROZ Guy.
M. DHIEN Jean-Pierre
M. THUDEROZ Yvan

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal

- **ADOpte** la liste de vingt-quatre contribuables parmi lesquels le Directeur des Services Fiscaux choisira les douze commissaires qui siègeront à la Commission Communale des Impôts Directs

4 - QUESTIONS DIVERSES :

Hubert Renault souhaite connaître l'état d'avancement des travaux de l'antenne 4G orange.

Réponse : Les travaux de raccordement sont en cours. L'information sera diffusée dans l'info village qui paraîtra bientôt.

Sylvie Favier s'interroge sur la pose des compteurs linky.

Réponse : Pour toutes questions, des associations sont consultables sur internet. Un diaporama des VDD sera envoyé à tous les membres du conseil pour information.

Jean-Michel Ferruit informe l'assemblée que le point à temps (entretien de la voirie en goudron liquide) aura lieu cette semaine.

Aurora Miège fait part de l'incivilité autour des PAV (points d'apport volontaire) et demande quelle est la position de la mairie.

Réponse : Julien Ventura propose que chaque élu qui rencontre une incivilité profite de son rôle d'élu pour interpeller les responsables et faire de la prévention.

De son côté, le maire informe qu'il a contacté les personnes qui avaient déposé des déchets aux pieds des PAV.

Roland Favier signale la vitesse excessive de certains conducteurs sur la montée du Village.
Réponse : Un aménagement a déjà été réfléchi avec les services des VDD. C'est une question à débattre en commission.

Séance levée à 21 heures 15

Prochaines réunions :

Conseil syndical SIVU des écoles : lundi 22 juin 2020 à 19h30

Conseil syndical SIVU SPORTIF : mardi 23 juin 2020 à 19h30

Conseil municipal : Jeudi 16 juillet 2020 à 19h.